



Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Ecole maternelle Les Croisettes
Conseil d'école du mardi 5 novembre 2019

Présents : Audrey Hemmer (directrice), Isabelle Duchenne et Sandra Brugnon (enseignantes)
Christelle Muther (adjointe au Maire), Catherine Sadon (Maire)
Eric Baulot (vice-président de la communauté de communes)
Laurent Tonnellier, Aurélie Roche, Céline Pickaerts, Stéphanie Fontaine (parents délégués)

Excusés : Alain Niermont (IEN)
Anne Renaut (DDEN)
Aurore Petit, Virginie Goujon (parents délégués)

1) Installation du conseil d'école

Le conseil d'école se compose de :

- 3 enseignantes
- Inspecteur de l'Education Nationale
- Les parents délégués : 3 titulaires, 3 suppléants (auditeurs)
- Les représentants de la mairie
- Les représentants de la communauté de communes (périscolaire)
- Des intervenants intérieurs ponctuellement

Rappel des résultats des élections de parents délégués :

Nombre d'inscrits : 131

Nombre de votants : 72

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 13

Nombre de suffrages exprimés : 59

Taux de participation : 54,96 %

2) Les effectifs

A ce jour, l'école compte 76 élèves.

TPS	2 (6 attendus en janvier)
PS	20 (2 attendus prochainement)
MS	25
GS	29

Les élèves sont répartis en 3 classes :

22 élèves en TPS-PS avec Audrey Hemmer

29 MS-GS avec Sandra Brugnon

25 GS avec Isabelle Duchenne

L'école compte :

- **3 enseignantes** à temps plein + 1 enseignante qui décharge la directrice une fois par mois. Cette année, un enseignant remplaçant a été rattaché à l'école, ce qui signifie qu'il est présent à l'école lorsqu'il n'a pas de remplacement ailleurs.

- **4 ATSEM** (1 par classe toute la journée + 1 en surnombre). Les enseignantes remercient la mairie pour le personnel mis à disposition. Les ATSEM ont de réelles missions éducatives auprès des élèves et occupent une part importante dans l'accompagnement de leur scolarité. Il est bénéfique pour les enfants qu'elles soient en classe toute la journée.

3) Modalités de rencontre parents-enseignant

Des rencontres entre les parents et les enseignantes peuvent avoir lieu dans l'année, autant de fois que cela s'avère nécessaire. Chacun prendra soin de prendre rendez-vous avec l'autre et de trouver un moment qui convienne aux deux parties. Lors de ces rencontres, un membre du RASED pourra être sollicité, afin d'apporter son avis d'expert sur la situation.

Lorsque les difficultés sont persistantes, la directrice peut organiser une équipe éducative, qui réunira tous les acteurs de la vie de l'élève (parents, enseignante, CAMPS, médecin de PMI, RASED...). Ceux-ci tacheront de faire un point sur la situation, avec leurs différents points de vue, et de chercher ensemble des solutions viables pour une meilleure scolarité pour l'élève.

4) Organisation des aides spécialisées

Lorsque les difficultés, ponctuelles ou non, se font sentir chez un élève, l'enseignante peut proposer :

- des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : des activités qui complètent ce qui est proposé en classe, en petit groupe, adaptées aux besoins de l'élève. Les APC sont proposées pour 3 semaines consécutives et renouvelables (en dehors du temps scolaire) et nécessitent l'accord des parents.
- le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED) se compose d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée. Celle-ci prend en charge des élèves de GS et MS (groupe de 3-4 élèves), sur le temps scolaire, pour un travail ciblé aux difficultés de chacun. L'accord des parents est également nécessaire.

5) Vote du règlement intérieur

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur.

6) Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

L'équipe enseignante a des consignes de sécurité à respecter, consignées dans le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). L'école dispose d'un boîtier d'alerte, doté de télécommandes et diffuseur dans chaque pièce et dans la cour.

Plusieurs possibilités en cas de danger :

- évacuation en cas d'incendie : tous les élèves sortent par le portail bleu et se regroupent sur le parking. Un exercice a été réalisé le lundi 16 septembre. Les élèves ont mis moins de 2 minutes à sortir, dans le calme.
- mis à l'abri dans l'école en cas de tempête, séisme, danger nucléaire ou transport de matière dangereuse.
- confinement en cas de propagation de gaz toxique (dans la salle de motricité)
- en cas d'attentat, fuite (toutes les classes passent par la Coulée verte) ; confinement (cacher tous les individus, bloquer toutes les issues par du mobilier). Un exercice a eu lieu le mardi 8 octobre et s'est bien déroulé.

Dans tous les cas, la cellule de crise est gérée par la directrice, en lien avec les autorités (gendarmerie, mairie).

7) Les projets pour l'année

Le projet d'école 2016-2019 a touché à sa fin. Celui pour 2019-2022 est en cours de construction : les enseignantes attendent les orientations départementales pour formaliser les idées.

Toutefois, plusieurs axes de travail semblent se dégager et les projets de l'année iront dans le sens suivant :

a) La co-éducation : accueillir toujours plus les parents à l'école

Organisation de « cafés des parents » pour échanger sur une thématique avec ou non un professionnel qualifié. Le premier café est prévu le vendredi 15 novembre sur la thématique « comment accompagner mon enfant dans sa scolarité ? ». Il sera animé par les enseignantes et un personnel du Centre social. La mairie met à disposition deux agents pour s'occuper des enfants présents.

Les enseignantes proposent également aux parents de participer à l'accueil dans les classes, tous les matins de 8h45 à 9h. Un bilan sera fait en janvier.

b) Une école dans sa ville

Les enseignantes ont la volonté d'inscrire l'école dans sa ville, comme acteur du territoire. Cela passe par plusieurs projets :

- Participation à la Grande lessive et travail sur le paysage semurois
- Projet avec la bibliothèque municipale
- Projet avec le cinéma
- Projets avec le Centre social (la Rue aux enfants, la semaine du goût...).

c) Une école qui éduque au développement durable

Chaque classe travaillera sur une thématique liée au développement durable (économies d'énergie, recyclage des déchets, biodiversité, etc.). Ensuite, les élèves seront ambassadeurs sur la thématique travaillée auprès des deux autres classes.

8) Travaux et investissements

Travaux effectués

Les enseignantes remercient la mairie pour

- les rideaux posés cet été en classe de GS
- la réfection de la peinture en classe de TPS-PS
- les petites réparations du quotidien où les services techniques interviennent très rapidement
- l'achat de 12 véhicules (vélos, draisienues, tandems, trottinettes) utilisés durant la récréation et les séances d'éducation physique.

Demande de travaux

Les enseignantes demandent s'il est possible de fixer des crochets dans la cabane à vélos pour faciliter le rangement. Elles demandent également s'il est possible de poser des boutons poussoirs sur les lavabos des toilettes (en lien avec le projet développement durable). Avec le système actuel, il y a beaucoup de gaspillage d'eau.

Catherine Sadon accepte d'étudier la demande, d'autant que l'investissement pourrait être vite rentabilisé par les économies d'eau. Eric Baulot fournira les chiffres de consommation d'eau et d'électricité de l'école, comme base au projet « économie d'énergie ».

Les parents délégués refont la demande concernant l'eau chaude dans les toilettes enfants (seulement de l'eau froide aujourd'hui). Mais les travaux nécessaires seraient trop importants à réaliser. Ils évoquent la possibilité d'utiliser une solution hydroalcoolique pour faciliter le lavage des mains. Aujourd'hui, seuls les adultes de l'école l'utilisent. Le conseil d'école s'interroge sur l'âge recommandé pour l'utilisation d'un tel produit (à étudier). Christelle Muther met en garde sur la date de péremption des produits achetés par le passé (beaucoup de pertes ont été constatées dans toutes les écoles).

9) Le service périscolaire

Le service périscolaire a deux nouveaux animateurs depuis la rentrée : Quentin Fernandes Carvahlo et Emmie Garcia.

Eric Baulot fait remarquer que les menus de la cantine ne sont pas affichés alors qu'ils sont donnés par l'hôpital mois par mois. Les parents confirment et précisent qu'il est appréciable pour les enfants de pouvoir consulter les menus (à faire remonter aux animateurs).

Eric Baulot apporte plusieurs précisions concernant la cantine :

- jusqu'à présent, les repas étant préparés par l'hôpital, les portions correspondaient à un repas adulte. Il y avait donc beaucoup de gaspillage alimentaire. La CCTA a travaillé avec l'hôpital pour recalibrer les portions ;
- l'élaboration de menus végétariens sont à l'étude. La CCTA prend le temps d'y réfléchir pour proposer quelque chose de qualité ;
- à partir du 1^{er} janvier 2020, les repas seront livrés prioritairement dans des plats en inox (et non plus en plastique). Aujourd'hui, tous les déchets sont récupérés par l'hôpital : les déchets alimentaires sont compostés et les barquettes en plastique sont recyclées ;

- les animateurs périscolaires disposent d'un petit stock de laitages pour les enfants qui n'auraient rien mangé du repas. Mais les élèves de maternelle mangent bien et sont beaucoup moins concernés que les enfants d'élémentaire.

Enfin, Eric Baulot explique que les parents n'ayant pas fourni leur avis d'imposition en septembre, pour le calcul de leur tranche de tarification, se sont vus appliquer le barème le plus élevé. La CCTA leur a fait ensuite un avoir, une fois leur situation régularisée. Toutefois, cette régularisation a demandé beaucoup de travail à l'agent de la CCTA. Pour l'année prochaine, Eric Baulot demande donc aux parents de bien vouloir fournir leur avis d'imposition avant la première facturation de septembre.

10) Parents et galopins – coopérative scolaire

L'assemblée générale de Parents et galopins s'est tenue le 1^{er} octobre. Les membres ont tiré un bilan positif des différentes manifestations organisées en 2018-2019 et ont décidé que ces manifestations seraient reconduites en 2019-2020 :

- marché de Noël et vente des calendriers : mardi 10 décembre
- vente de livres : mardi 7 avril
- vente de photos de classe : 3^e trimestre
- kermesse : vendredi 26 juin.

Compte-rendu rédigé par Audrey Hemmer.